

Déclinaison des objectifs

CLSM du territoire messin

Axe 4 – Promouvoir le bien-être psychique

Objectif Général : Préserver la santé mentale et le bien-être des habitants du territoire messin

- **Objectif stratégique « Inclusion dans la cité » : Contribuer à la déstigmatisation, à l'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes avec troubles psychiques**
 - Faire évoluer positivement les représentations et les connaissances des professionnels sur les personnes personnes en souffrance mentale ou psychique
 - Faire évoluer positivement les représentations et les connaissances du grand public en matière de santé mentale et psychique
 - Améliorer l'accès au logement ordinaire, au parcours résidentiel ou au maintien dans le logement des personnes en souffrance mentale ou psychique
 - Améliorer l'accès aux loisirs et à la culture des personnes en souffrance mentale ou psychique
 - Renforcer l'estime de soi, la confiance en soi et le pouvoir d'agir des personnes en souffrance mentale ou psychique et de leurs proches

- **Objectif stratégique « Amélioration des parcours » : Améliorer l'accès à la prévention, à la santé, aux soins et aux droits des personnes souffrant de troubles psychiques**
 - Améliorer les connaissances et les compétences des professionnels relativement au repérage et à l'accompagnement des personnes en souffrance mentale ou psychique
 - Améliorer la visibilité et la lisibilité des dispositifs d'accompagnement et du champ d'intervention des professionnels de la santé mentale
 - Renforcer l'accompagnement individualisé des personnes en souffrance mentale ou psychique en matière d'accès à la santé, aux soins et aux droits
 - Améliorer l'accès (physique, financier, social, cognitif) aux actions de promotion et d'éducation à la santé mentale pour les personnes en souffrance mentale ou psychique
 - Renforcer l'implication des acteurs locaux dans la prévention du mal-être et du suicide

- **Objectif stratégique « Coordination entre les acteurs » : Développer une coordination intersectorielle des acteurs du territoire messin en matière de santé mentale**

- Accompagner la coordination et les partenariats entre les acteurs de la santé mentale du territoire messin
- Accompagner la coordination et le partenariat entre les professionnels du champ de la santé mentale et les porteurs d'actions CLS souhaitant s'impliquer autour de cette thématique
- Renforcer la visibilité des dispositifs, des structures et actions existantes en matière de santé mentale positive, auprès de professionnels et des habitants
- Renforcer l'articulation entre les dispositifs politiques territoriaux abordant les questions de santé mentale
- Développer l'accompagnement des acteurs locaux dans l'élaboration d'actions/de projets en matière de santé mentale positive
- Renforcer le partage des connaissances et des besoins repérés par les acteurs locaux en matière de santé mentale.